

CHAMPIONNAT DE FRANCE MONTAGNE 2<sup>ème</sup> DIVISION

**FFSA**

ANDORRA  
**LEGEND**  
FESTIVAL



PUJADA COURSE DE CÔTE  
**ARINSAL**

ACA ESPORT

22-23/06/2019



VHC · HISTÒRICS



**VALL  
NORD**  
ANDORRA

**PAL**   
**ARINSAL**



[PUJADAANDORRA.COM](http://PUJADAANDORRA.COM)

**AUTOMÒBIL CLUB D'ANDORRA**

## REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes FFSA.  
L'AUTOMOBIL CLUB d'ANDORRA organise les 21, 22 et 23 juin 2019 une course de côte nationale à participation étrangère autorisée, dénommée :

### COURSE DE COTE ARINSAL - ANDORRE

Le présent règlement a été approuvé par :

L'AUTOMOBIL CLUB D'ANDORRA :                      Visa n° 02-M-2019                      Date : 22/03/2019

#### *ORGANISTEUR*

#### **ACA ESPORT · Automòbil Club d'Andorra**

13, Babot Camp AD500 Andorra La Vella - ANDORRE

Tel: + 376 803 400                      Fax: + 376 822 560

E-mail: [esportiva@aca.ad](mailto:esportiva@aca.ad)

Web: [www.aca.ad](http://www.aca.ad) / [www.pujadaandorra.com](http://www.pujadaandorra.com)

## ART 1 ORGANISATION DE LA COURSE

### *1.1 OFFICIELS*

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. BIAGIONI	NORBERT	Lic. 25075 0721
Commissaire Sportifs	M. MARAINE	JOEL	Lic. 2717 0804
Commissaire Sportifs	M. DESSENS	ALAIN	Lic. 19459 0816
Secrétaire du Collège	MM. RAYO	ALICIA	Lic. NSCU 004
Observateur FFSA	M. VILLARD	LOUIS-JEAN	
Directeur Epreuve	M. SASPLUGAS	TOTI	Lic. NDCU 013
Directeur de Course	M. GOMA	JORDI	Lic. NDCU 007
Directeur de Course adjoint / Resp. Sécurité	M. RIBOLLEDA	ANDREU	Lic. IDCU 005
Délégué à l'arrivée	M. RUEDA	MARC	Lic. NORS 024
Délégué au départ	M. SERRACANTA	JORDI	Lic. NDCU 008
Responsable parc concurrents	M. NAVARRO	XEVI	Lic. NDCU 009
Resp. Commissaires de route	M. RIBOLLEDA	ANDREU	Lic. IDCU 005
Secrétaire Meeting	MM. LOPEZ	BERTA	Lic. NSCU 003
Secrétariat	MM. RAYO	ALICIA	Lic. NSCU 004
Resp. Commissaires Techniques	M. DESNOUX	JEAN CLAUDE	Lic. 11176 1609
Commissaire Technique VHC	M. PEGOLOTTI	SERGE	Lic. 6047 1603
Commissaire Technique HISTÒRICS	M. ORCIANI	MARCELO	Lic. IOCT 001
Commissaire Responsable Pré-grille	M. COURT	REGIS	Lic.
Médecin Responsable	M. ESTEBAN	PEDRO	Lic. SME 001
Chronométrateur	M. NAUDI	MIQUEL	Lic. NORC 001
Relations Presse	M. AUTET	JOSEP	
Com. Relations Concurrents	M. LEROY	JEAN CHRISTOPHE	Lic. 5292 0000
Com. Relations Concurrents	M. DEVRIESSE	JEAN LUC	Lic. 37766 0816

## 1.2. HORAIRES

DATE	HEURE	DESCRIPTION	LIEU
Vendredi 05.04.2019	09.00	Publication du Règlement Particulier.	pujadaandorra.com
		Ouverture des Engagements	
Jeudi 13.06.2019	19.00	Clôture des engagements.	ACA
Mardi 18.06.2019	19.00	Présentation Officielle de la Course	ACA
		Publication de la Liste Officielle des Engagés. Publication heure vérification de chaque concurrent.	pujadaandorra.com
Vendredi 21.06.2019	16.00 à 19.30	Vérifications Administratives	PC Course
	16.30 à 20.00	Vérifications Techniques.	Parc de vérifications
	16.30	1 <sup>a</sup> Réunion des Commissaires Sportifs.	PC Course
Samedi 22.06.2019	07.30 à 08.00	Vérifications Administratives	PC Course
	07.40 à 08.10	Vérifications Techniques.	Parc de vérifications
	09.00	2 <sup>a</sup> Réunion des Commissaires Sportifs.	CS-520
	<b>09.00</b>	<b>Fermeture de la route</b>	PC Course
	09.15	Publication de la Liste des Concurrents autorisés à part aux essais.	Tableau Affichage
	09.15	Briefing CFM	Sala Sociocultural
	09.40	Inspection sécurité.	CS 520
	<b>10.00</b>	<b>Essais Libres</b> VHC-Històrics	
	10.25	Essais Libres CFM Série B	
	10.55	Essais Libres CFM Série A	
	11.30	Andorra Legend Festival 1	
	<b>12.05</b>	<b>Essais Officiels 1</b> VHC Històrics	
	12.30	Essais Officiels 1 CFM Série B	
	13.05	Essais Officiels 1 CFM Série A	
	13.40	Andorra Legend Festival 2	
	<b>14.15</b>	<b>Essais Officiels 2</b> VHC Històrics	
	14.40	Essais Officiels 2 CFM Série B	
	15.10	Essais Officiels 2 CFM Série A	
	15.40	Andorra Legend Festival 3	
	15.40	Publication de la Liste des Concurrents autorisés à part à la Course.	Tableau Affichage
	<b>16.15</b>	<b>Course 1</b> VHC-Històrics	CS 520
	16.40	Course 1 CFM Série B	
	17.00	Course 1 CFM Série A	
17.25	Andorra Legend Festival 4		
17.35	Publication Classement Provisoires		
19.00	Remise Souvenirs Andorra Legend Festival	Cabin - Arinsal	

DATE	HEURE	DESCRIPTION	LIEU	
Dimanche 23.06.2019	08.00	<b>Fermeture de la route</b>	CS 520	
	08.30	Inspection sécurité.		
	09.00	<b>Essais Libres (Warm-up)</b> VHC Històrics - CFM		
	09.40	Andorra Legend Festival 5	CS 520	
	10.00	3 <sup>a</sup> Réunion des Commissaires Sportifs		PC Course
	10.30	<b>Course 2</b> VHC- Històrics		
	10.55	Course 2 CFM Série B		
	11.30	Course 2 CFM Série A		
	12.00	Andorra Legend Festival 6		
	12.35	<b>Course 3</b> VHC- Històrics		
	13.00	Course 3 CFM Série B		
	13.20	Course 3 CFM Série A		
	13.45	Andorra Legend Festival 7		
	13.55	Publication Classement Provisoire General Scratch.		PC Course
	14.25	Publication Classement Officiel Définitif General Scratch.		Tableau Affichage <a href="http://pujadaandorra.com">pujadaandorra.com</a>
	14.25	Ouverture Parc Fermé.		Parc Fermé
	14.30	Remise de Prix		Sala Sociocultural
A la suite	Émission Communiqué de Presse.			

## ART 2 VOITURES ADMISES

Le nombre de voitures admises est fixé à 20.

Sont admises les voitures homologuées en VHC et titulaires d'un PTH ou PTN, à la date de clôture des vérifications techniques, conformes au règlement standard des Courses de Côte VHC FFSA 2019 – ACA 2019.

Sont admises les voitures homologuées en VHC · « Històrics » et titulaires d'un « Passaport Tècnic » selon les spécifications ACA. Seront inclus dans les groupes H, G et S.

**Grup Hi** Véhicules de compétition construites et homologués  
Del 01/01/1972 al 31/12/1981

**Grup J** Véhicules de compétition construites et homologués  
Del 01/01/1982 al 31/12/1990

## ART 3 SECURITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International L'équipement des pilotes devra être conforme à la réglementation FFSA - ACA. Les voitures de Tourisme et les voitures GT auront la possibilité d'enlever les pare-chocs

## ART 4 NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms FFSA 2019.

Un numéro supplémentaire sera rajouté sur l'angle haut du pare-brise pour les voitures fermées et sur le centre du capot avant sur les voitures ouvertes.

## ART 5 LICENCES

Voir réglementation générale 2019 FFSA – ACA

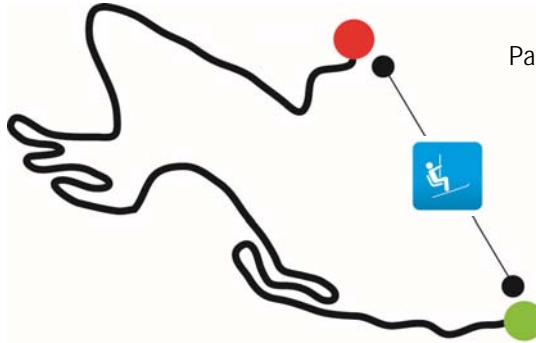
## ART 6 ASSURANCES

Voir le règlement de l'épreuve CFM.

## ART 7 PARCOURS

La Course de Côte de Arinsal - Andorra a le parcours suivant :

Longueur du parcours :	4100 m
Départ : Km 0,300: 42° 34' 38" N / 1° 28' 47" E	Altitude 1535 m
Arrivée : Km 4,400: 42° 34' 24" N / 1° 28' 17" E	Altitude 1907 m
Dénivelé :	372 m
Pente moyenne:	8,90 %
Pente maximum:	11,00 %
Parc de départ :	
Parc d'arrivée :	



Parkings avant le départ  
Après l'arrivée

La course se déroulera en 3 montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

## ART 8 PARC CONCURRENTS

Les parcs concurrents seront situés aux parkings de la ville d'Arinsal

Les parcs concurrents seront accessibles à partir de 08h00 heures, le 19/06/2019 aux 12.00h

Les remorques devront être garées au parc prévu.

## ART 9 PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé à l'arrivée.

## ART 10 TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d'affichage seront placés :

Pendant les vérifications : ..... PC Course

Pendant les essais et la course : ..... PC Course

Pendant le délai de réclamation après l'arrivée ..... PC Course

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

## ART 11 PERMANENCE

Pendant la compétition, une permanence se tiendra à :

HOTEL PATAGONIA

Carretera de Comallemple s/n

Téléphone

E-mail

Web

AD400 Arinsal

+ 376 344 375 (pendant la compétition)

[esportiva@aca.ad](mailto:esportiva@aca.ad)

[www.pujadaandorra.com](http://www.pujadaandorra.com)

Centre de secours le plus proche :

Lieu : HOSPITAL NSTRA SENYORA DE MERITXELL Téléphone n° + (376) 871 000

## ART 12 ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

**ACA Esport / Automòbil Club d'Andorra**

c/ Babot Camp, 13

AD500 Andorra La Vella

Tel: + 376 803 400

Fax: + 376 822 560

E-mail: [esportiva@aca.ad](mailto:esportiva@aca.ad)

Web: [www.pujadaandorra.com](http://www.pujadaandorra.com)

À partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au 13/06/2019 à 19.00h. Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement. Les frais de participation sont fixés à :

**170€** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur (340€ sans la publicité des organisateurs)

Forme de Paiements :

- Effectifs au secrétariat de la course.

- Virement bancaire à : **Banque:**Credit Andorra **Compte:**AD2000031101111652610101 **Swift:**CRDAADAD

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 10, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

#### **ART 13 CONTROLE ADMINISTRATIF**

Les concurrents devront présenter aux vérifications :

- 1/ Le PTH accompagné du visa de l'ASN.  
Le PTH de la voiture visée par la FFSA,  
Le « Passaport tècnic » ACA
- 2/ La licence FFSA / ACA / ASN-FIA

#### **ART 14 VERIFICATIONS**

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le 22/06 2019 à 08h10 heures.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le 22 Juin 2019 à 09h15.

#### **ART 15 DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Conférence aux pilotes (briefing) : Voir le règlement de l'épreuve ARINSAL CFM.

Ordre de départ Pour les essais et pour la Course, tous les concurrents de cette épreuve partiront devant les concurrents de l'épreuve CFM.

Essais Tous les concurrents sont tenus d'effectuer au moins une montée d'essais de bout en bout.

Pénalités Conforme au règlement standard Courses de côte 2019

#### **ART 16 CLASSEMENTS**

Pour les essais chronométrés : Le classement des essais s'effectuera sur la base du meilleur temps des essais. Afin de faciliter le déroulement de l'épreuve, le départ des montées de courses se fera dans l'ordre du classement des essais ; le concurrent le plus lent partant le premier.

Pour la Course : L'épreuve se disputera sur 3 montées et le classement sera établi en fonction du meilleur temps réalisé sur une manche. Pour prétendre à être classés, les concurrents devront avoir effectué au moins 1 montée de courses. La Raison de Non-Participation à une ou deux montées devra être constatée par le commissaire technique responsable.

Les classements seront établis de la façon suivante : Un classement général scratch

#### **ART 17 PRIX**

Les prix distribués par l'organisateur seront les suivants :

Trophées aux trois premiers de classement général scratch VHC · Clàssic

1 trophée à chacun des participants.

#### **ART 18 DISTRIBUTION DES PRIX**

La remise des prix se déroulera le 23/06/2019 à 14.30 heures.